

Compagnie :

Unité :
BT

**BORDEREAU D'ENVOI
DE
PROCEDURE**

N° PIÈCE	N° FEUILLET
##	1

C.U. - PV 00212/96

Date des faits : Le 01 août 1996
Lieux des faits :

OBJET :

OBJET : PHENOMENE AEROSPATIAL NON IDENTIFIE

**REFERENCES : B.E. N° 25400 DEF/GEND/O.E./D.O./RENS du 28.09.92.
C.M. N° 32600 DEF/GEND/O.E./D.O./RENS du 08.11.85**

NUMERO

DESIGNATION DES PIECES

- | | |
|---|--------------------------------------------------------------|
| 1 | SYNTHESE |
| 2 | AUDITION DE F , P (témoin). |
| 3 | AUDITION DE D , M (témoin). |
| 4 | AUDITION DE B , P (témoin). |
| 5 | AUDITION DE BL , M (témoin). |
| 6 | AUDITION DE S , P (témoin). |
| | ANNEXE I : Zone de recherches. |
| | ANNEXE II : Points d'observation des témoins et axes du PAN. |

- | | |
|---|--------------------------------------------------------------|
| 1 | M. le Prefet |
| 1 | M. le Général commandant la région
aérienne |
| 2 | D.D.G.N. - Bureau défense opération
Section renseignement |
| 1 | Archives |
| 1 | M. le procureur de la République |

Transmis le : 2/08/1996
21 AOUT 1996

par

signature et cachet

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

N° PIÈCE N° FEUILLET

C.U. - PV 00212/96

01

1

Nous soussigné : adjudant P D , commandant la brigade, en résidence à

Vu les articles: 59 et 208 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

P R E A M B U L E

Saisine : Le premier août mil neuf cent quatre vingt seize, à vingt deux heures et dix neuf minutes, nous recevons un message d'intervention numéro émanant du centre Opérationnel de la Gendarmerie à . Il est indiqué que Madame D demeurant au lieu-dit " " sur la commune de aurait été témoin d'un accident d'aéronef.

Avis transmis : Nous avons rendu compte des faits à notre commandant de compagnie, par message, puis avec le concours de deux gendarmes de la Brigade de nous nous sommes immédiatement transportés chez Madame D afin de localiser précisément le lieu des faits.

E X P O S E D E S F A I T S

Le 1er août 1996 dans la soirée, M. F P se trouve dans le jardin de sa résidence secondaire sise au lieu-dit " " sur la commune de . Sa compagne Mme D , M est avec lui. Vers 21 heures 30, il aperçoit dans le ciel un objet ayant une forme d'avion, de couleur gris bleu avec au centre une clarté intense. L'objet se déplaçait à très grande vitesse sans émettre de son et descendait sous un angle de 30 degrés. Il interpelle sa concubine mais cette dernière lui répond qu'elle n'a rien vu. Il décide de se rendre sur une hauteur, pensant que l'objet avait dû s'écraser au sol. Il se rend au Carrefour du CD et du Chemin menant à sa maison. A cet endroit d'une altitude de 843 mètres, la visibilité dans le sens Nord-Est est de l'ordre d'une dizaine de kilomètres. Il aperçoit alors en direction du Mont " , une luminosité forte, comme des lampes halogènes. Troublés par ces constatations, ils décident d'aviser la Gendarmerie, pensant avoir à faire à un accident d'aéronef. M. F de nationalité helvétique laisse sa concubine française appeler nos services car avec son accent, il est souvent incompris. A la demande de nos services, M. F et Mme D sont repartis sur les lieux d'observation. Ils ont confirmé la présence d'une lumière très blanche dans la direction du Mont " .

E N Q U E T E

Suite à notre transport chez M. F , ce dernier nous a conduit à l'endroit où il avait, avec sa compagne, vu une lumière intense. Endroit supposé du crash. A notre arrivée à 22 heures 40, ladite lumière avait disparu. Il est à noter que le temps était orageux et des éclairs ont été vus sur les Monts

L'enquêteur

Unité :
BT

DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

C.U. - PV 00212/96

N° 01 CE N° FEU 2 LET

A l'aide d'une carte topographique au 1/25000, nous avons déterminé une zone où les faits se seraient produits. (cf: annexe I)

Recherches effectuées :

- Nous avons pris contact avec les habitants des fermes situées dans le secteur déterminé. Nous avons ainsi appris que M. C. Agriculteur, demeurant le lieu-dit " " sur la commune de " , moissonnait avec l'aide de sa famille, dans ses champs avec du matériel équipé de gros projecteurs permettant de travailler la nuit. Champs situés à l'endroit où M. F et Madame D ont vu une lumière intense.

- Aucune personne contactée, ne nous a fait part d'explosions ou de bruits particuliers.

- Des patrouilles sur tous les axes situés dans la zone ont été effectuées. Aucune trace et aucun débris de matériaux de nature indéterminée n'ont été découverts.

- Les centres de coordinations et de recherches aériennes de " et de " ont été contactés. Aucun signal d'alerte n'a été déclenché dans leurs services et aucun avion n'est signalé manquant.

- Lors de nos recherches, Deux sapeurs-pompiers nous ont fait part qu'ils avaient vu un phénomène aérospatial non identifié, au même moment.

Il s'agit de :

* M. B. P qui a constaté un phénomène alors qu'il conduisait sa voiture à " . Il décrit l'objet comme une boule de feu ayant une forme de cigare. Il l'a vu environ dix secondes. Cet objet avait une trajectoire Ouest en Est.

(Pièce n° 4 et annexe II)

* Mademoiselle BL , M a fait ses constatations à la fenêtre de son domicile situé à deux kilomètres au nord de " . Le phénomène aérospatial se déplaçait d'Ouest en Est en direction de C . Elle décrit l'objet comme une boule de feu.

(Pièce n° 5 et annexe II)

- Le gendarme S P de notre unité, en position de repos et se trouvant à " sur la commune de " a vu dans le ciel, une traînée lumineuse qui se déplaçait rapidement d'Ouest en Est, et ce, vers 21 heures 25. D'après lui, il s'agit d'une météorite.

(Pièce n° 6)

- Les auditions de M. F , P et de Mme D , M font l'objet des pièces 2 et 3 et annexe II.

- Les centres opérationnels de la Gendarmerie (C.O.G.) des départements limitrophes ont été interrogés afin de connaître si des cas similaires leur avaient été signalés.

- Le C.O.G. d' " a indiqué que M. M , J , demeurant " " sur la commune de " a aperçu, avec son fils, un O.V.N.I. - genre soucoupe volante - vers 21 heures 57 minutes le 01.08.96.
L'enquêteur

Unité :
BT

DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

C.U. - PV 00212/96

N° DE
01N° FEUILLET
3

- Le C.O.G. de nous a informé qu'un gendarme de la BMO de avait été témoin d'un Phénomène aérospatial non identifié (P.A.N.), décrit comme un objet oblong - genre ballon de rugby - situé entre 2000 et 3000 mètres d'altitude et descendant vers le sol.
- Le C.O.G. de a reçu un appel d'une personne ayant vue un P.A.N. à vers 21 heures 45 minutes, le même jour.

C L O T U R E

De l'enquête effectuée, il ressort que M. F a vu probablement une météorite ayant la forme du fuselage d'un avion. Quant à "la lumière intense" vue par M. F et Mme D, il s'agirait de la lumière émise par les puissants phares montés sur les tracteurs agricoles de M C et utilisés au moment des faits.

Fait et clos à , le cinq août mil neuf cent quatre vingt seize,
à dix sept heures.

L'enquêteur

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Unité :

PROCES - VERBAL

BT

D'AUDITION DE TEMOIN

C.U. 02223 - PV 00212/96

N° PIÈCE N° FEUILLET

2

1

Nous soussigné : gendarme P B APJ, en résidence à

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

secondé par le gendarme F R , APJ, en résidence à

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

F P , 52 ans,

né le à

demeurant

concubinage, Mécanicien automobile, nationalité helvétique,

qui déclare le deux août mil neuf cent quatre vingt seize
à neuf heures et cinquante huit minutes:"

" " " Je suis en vacances au lieu-dit " " commune de
dans ma résidence secondaire.

" " " Hier soir, vers vingt et une heures trente minutes, je me trouvais dans
notre jardin, le soleil était couché mais il faisait assez clair pour que nous
puissions travailler dans le jardin. J'ai vu dans le ciel, entre deux arbres, une
forme comme un avion, genre avion de ligne. Cette forme était de couleur gris
bleu avec une clarté intense, en son centre, de couleur identique à du magnésium
incandescent. J'ai aperçu également à l'arrière une lueur rougeâtre diffuse.

" " " Cet avion se déplaçait sur un axe OUEST/EST, en direction des lieux-dits
" " et " " , communes de et de

. J'évaluais l'altitude de l'appareil à huit cent
mètres environ et à une distance que je n'ai pu estimer. Il se déplaçait à très
grande vitesse et sans émettre de son. J'ai constaté que par rapport à mon
horizon visuel il descendait à un angle de trente degrés. Et de ce fait je l'ai
perdu de vu. J'ai aussitôt pensé que l'appareil s'était écrasé au sol. J'ai
écouté mais je n'ai entendu aucun bruit.

" " " Pour me rendre compte, je suis monté en hauteur, jusqu'à la route du
. Je me trouvais en compagnie de mon amie D

M. Nous avons observé en direction de la montagne "

" une luminosité forte, très claire, comme des lampes halogènes très
puissantes et fixe en un lieu bien précis. C'était très important, comme une
maison qui brûle mais j'en ai pas vu de fumée. Le ciel était assez sombre, et je
n'ai pas pu discerner correctement le phénomène. Toutefois il n'y avait aucun
bruit.

" " " Troublés par les observations que nous avons effectuées, logiquement,
madame D a prévenu les secours de cette catastrophe, vers vingt et une
heures cinquante minutes. Suite à un appel du centre opérationnel gendarmerie de
, nous sommes remontés à la route afin de vérifier la présence de cette
clarté. Sur place nous avons vu encore au même endroit cette clarté qui était
encore plus intense que précédemment. Peut-être était-ce dû au fait que la nuit
soit plus sombre.

La personne entendue

L'A.P.J.

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Unité :

PROCES - VERBAL

BT

D'AUDITION DE TEMOIN

C.U. - PV 00212/96

N° PIÈCE N° FEUILLET

2

2

" " " Lorsque la patrouille de gendarmerie est arrivée, je les ai accompagnés sur les lieux de l'observation mais il n'y avait plus rien. S.I. : Le ciel était dégagé au moment des faits. Il n'y avait aucune perturbation atmosphérique.-----

" " " Vers vingt trois heures trente minutes, le centre des coordinations des recherches de a téléphoné pour la description de ce que nous avons vu. Nous avons été informés qu'aucun avion n'avait disparu, mais que par contre des observations de météorites avaient été faites dans tout le SUD-OUEST.-----

A , le deux août mil neuf cent quatre vingt seize, à onze heures.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'A.P.J.

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Unité :

PROCES - VERBAL

BT

D'AUDITION

C.U. - PV 00212/96

N° PIÈCE N° FEUILLET

03

1

Nous soussigné : adjudant P D , OPJ, commandant la brigade, en résidence à

Vu les articles: 16, 17 à 19 et 75 à 78 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

D, M , 51 ans,
née le à
demeurant

concubinage, sans profession, nationalité française,
qui déclare le deux août mil neuf cent quatre vingt seize
à dix heures:-----

"" Hier au soir, je me trouvais dans mon jardin avec mon compagnon M. F P . Vers 21 heures 20, P s'est exclamé en me disant "Regarde!". Je me suis retournée mais je n'ai rien vu. Mon compagnon s'est mis à courir dans le jardin en criant "j'ai vu un objet en forme de cigare en flamme en train de tomber". Nous avons attendu en restant attentif afin de voir si une explosion se produisait. N'ayant rien entendu, nous avons pris la voiture et nous sommes allés à l'embranchement du cd avec la route menant à notre maison, situé au-dessus de chez nous pour voir s'il se passait quelque chose d'anormal. A cet endroit, nous avons remarqué une lumière anormale sur une colline, derrière en direction de . Nous sommes redescendus à la maison et nous vous avons téléphoné. Une femme gendarme de nous a répondu et j'ai rapporté les faits qu'avaient vu mon compagnon ainsi que cette lumière anormale. J'indique que cette lumière était très blanche. Je pensais qu'il s'agissait d'un feu.-----

"" Dix minutes après, la femme gendarme de nous a rappelé pour demander si nous voyons toujours cette lumière. Nous avons repris la voiture, remonté à l'embranchement du CD et de notre route et nous avons constaté que la lumière était toujours présente et plus forte que précédemment. Pour ma part, j'étais persuadé qu'il s'agissait d'un feu.-----

"" J'ai rappelé la Gendarmerie et j'ai confirmé la présence de ce feu. IL était environ 23 heures. Quelques instants après, une patrouille de chez vous est arrivée. Nous sommes repartis ensemble pour positionner le feu mais il n'y avait plus rien. Avec la carte nous avons essayé de déterminer l'endroit de ce feu, soit entre le et le .-----

"" Les pompiers son également venus nous questionner une demi-heure après et je sais que des recherches ont été réalisées.-----

"" Le C.C.R. de nous a appelé vers minuit pour nous questionner puis le responsable de ce centre nous a indiqué qu'il y avait actuellement dans le SUD OUEST des chutes de météorites.-----

S.I. : Il est exact que j'ai décrit l'objet volant en le comparant à un long cigare ayant la forme d'un avion. J'ai précisé, il me semble que cet objet était en flamme.-----

S.I. : Pour ma part, je ne l'ai pas vu. Je n'ai vu que le feu ayant une lumière
La personne entendue L'O.R.J.

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Unité :

BT

PROCES - VERBAL

D'AUDITION

C.U. - PV 00212/96

N° PIÈCE N° FEUILLET

03

2

très blanche.-----
 S.I. : Lorsque mon compagnon a observé le phénomène, il faisait encore jour.-
 --- A , le deux août mil neuf cent quatre vingt seize, à dix
 heures trente :-----
 Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
 dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
 La personne entendue L'O.P.J.

ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCES - VERBAL
D'AUDITION DE TEMOIN

Nous soussigné : adjudant P D , OPJ, commandant la brigade, en résidence à

Vu les articles: 16, 17 à 19 et 75 à 78 du CPP
Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

S. P , 40 ans,
né le à
demeurant

marié, Gendarme, nationalité française,

qui déclare le deux août mil neuf cent quatre vingt seize à quinze heures et vingt quatre minutes:"-----

Hier soir vers 21 heures 25, alors que ie me trouvais en repos chez ma mère à commune ce , j'ai constaté en direction du lieu-dit "

" un traînée très lumineuse dans le ciel. Ce phénomène a duré très peu de temps, environ 2 secondes et se déplaçait rapidement dans le ciel. Cette boule très lumineuse formait une queue très nette derrière elle comme une étoile filante mais plus importante.-----

Elle progressait horizontalement de l'Ouest vers l'Est. Je ne peux donner ni une distance, ni une altitude de ce phénomène ayant aucun repère visuel.-----

Sur ma première impression, j'ai comparé ce phénomène à une fusée de feux d'artifice de jardin qui avait pris une mauvaise trajectoire. Pendant et après ce phénomène, je n'ai entendu aucun bruit.-----

Au moment des faits, la luminosité du ciel était encore importante mais il n'y avait plus le soleil.-----

S.I. : En aucune manière on ne peut faire de rapprochement entre ce que j'ai observé et un avion.-----

S.I. : Pour ma part, je pense qu'il s'agit d'une météorite.-----

A , le deux août mil neuf cent quatre vingt seize, à quarante minutes.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."--

La personne entendue L'O.P.J.

Compagnie : _____

ENQUETE PRELIMINAIRE

Unite : _____

PROCES - VERBAL

BT _____

D'AUDITION DE TEMOIN

C.U. 02223 - PV 00212/96

N° PIECE N° FEUILLET

5

1

Nous soussigné : gendarme F _____ R _____, APJ, en résidence à _____

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à _____, au bureau de notre unité, entendons:

BL _____ M _____, 24 ans,
née le _____ à _____
demeurant _____

célibataire, étudiante, nationalité française,

qui déclare le deux août mil neuf cent quatre vingt seize
à seize heures et quinze minutes:"-----

""Le 01 er août 1996, entre 21 heures et 22 heures, je me trouvais à mon
domicile.-----

""Je regardais par la fenêtre, et j'ai aperçu une lumière blanche intensive
dans le ciel.-----

""C'était en forme de boule, cela se déplaçait de l'ouest vers l'est. Je l'ai
vue en direction de " _____ " commune de _____, et se diriger vers
_____. Ce phénomène n'a duré que quelques secondes. Je ne peux évaluer ni
l'altitude ni la distance de cette clarté. Je ne peux pas vous donner de
précision sur sa dimension. J'ai eu le temps de l'observer, mais je ne peux pas
évaluer sa vitesse de déplacement. Je n'ai entendu aucun bruit et je n'ai vu
aucune fumée.-----

""Je l'ai aussitôt dit à mes parents, mais personne n'avait rien vu.-----

""Je suis sapeur-pompier volontaire à _____, et vers 22 heures 00',
j'ai été appelée sur une intervention parce qu'un avion s'était écrasé sur une
montagne en direction de _____ .-----

""Je n'ai pas fait le rapprochement tout de suite avec ce que j'avais vu. Ce
n'est qu'au cours des recherches qu'en discutant, j'ai pensé qu'il pouvait y
avoir une relation.-----

A _____, le deux août mil neuf cent quatre vingt seize, à seize
heures quarante cinq minutes,

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'A.P.J.

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Unité :

BT

PROCES - VERBAL

C.U. - PV 00212/96

D'AUDITION

N° PIÈCE N° FEUILLET

04

1

Nous soussigné : gendarme P S. , APJ, en résidence à

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

Bi P. , 31 ans,
né le à
demeurant

marié, éducateur, nationalité française,

qui déclare le deux août mil neuf cent quatre vingt seize
à dix heures et quarante et une minutes:"-----

-- Hier soir, vers 21 heures trente, alors que je rentrais de mon travail, j'ai
aperçu une sorte de boule de feu très lumineuse accompagnée d'une traînée.-----

-- Je me trouvais dans ma voiture dans l'agglomération de , et
je me dirigeais vers les traversous. C'est à ce moment que j'ai aperçu dans le
ciel dans une trajectoire d'Ouest en Est sur le lotissement , une boule
de feu en forme de " " d'un blanc très lumineux. L'horizon m'a masqué ce
phénomène. Je l'ai aperçue sur une très courte durée, une seconde environ. Je ne
peux vous donner une distance exacte de ce phénomène. Cela me paraissait tout de
même assez près.-----

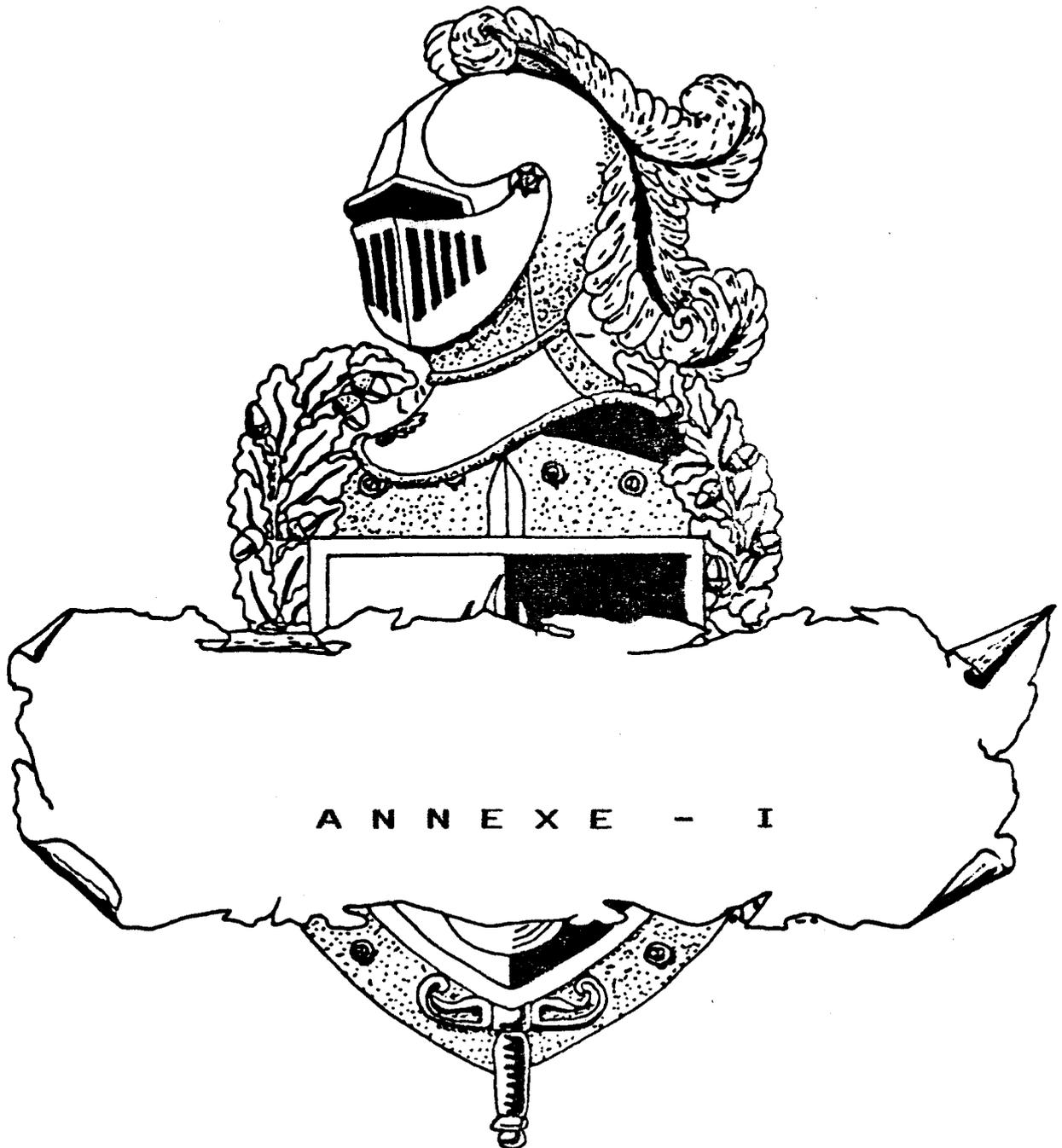
S.I. :Ca ne ressemblait pas à un avion en feu.-----
A , le deux août mil neuf cent quatre vingt seize, à onze
heures.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."--
La personne entendue

L'A.P.J.

GENDARMERIE

NATIONALE



B.T.

P.V. n° 212/96 DU 01.08.1996

GENDARMERIE

NATIONALE



B.T.

P.V. n° 212/96 DU 01.08.1996